

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 2 JUILLET 2020

Présents : M. Aumette, Mme Jouhanneau, M. Pédenon, Mme Depraete, M. Dumont, Chauprade, M. Détrieux, M. Tournaire, Mme Chassaing (par visio)

Excusés : Mme Dingboë, M. Mouret

Taxes :

Les taxes foncières bâties et non bâties ne seront pas augmentées.

Désignation des délégués pour syndicat mixte :

Syndicat mixte du bassin versant de la vallée Vézère : Titulaire M. Pédenon, suppléante Mme Jouhanneau

Syndicat mixte du bassin de l'Isle : M. Mouret

Agence postale :

L'agence postale sera ouverte tout l'été. Une remplaçante assurera la permanence durant les congés de Mireille.

Transports scolaires :

Il a été décidé qu'à la rentrée scolaire 2020 , une accompagnatrice serait dans le car durant le ramassage scolaire matin et soir.

Voirie :

Une visite des chemins a été effectuée afin d'effectuer un programme selon la priorité des travaux et leur coût.

Église :

Après avoir exposé le projet de réparation de la cloche au nouveau conseil municipal, il a été décidé de donner l'accord à l'entreprise pour la réalisation des travaux, L'entreprise Bodet interviendra à partir du mois de septembre.

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le 10 septembre 2020 à 20h45.